

## Les patriotes aux Bermudes en 1838 Lettres d'exil

Yvon Thériault

Volume 16, Number 1, juin 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302176ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302176ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Thériault, Y. (1962). Les patriotes aux Bermudes en 1838 : lettres d'exil. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 16(1), 117–126.  
<https://doi.org/10.7202/302176ar>

## DOCUMENTS INÉDITS\*

### LES PATRIOTES AUX BERMUDES EN 1838

#### LETTRES D'EXIL

#### Avant-propos

L'histoire n'a jamais fini de s'écrire. Comme la vie, elle poursuit sa vérité intérieure à travers les événements extérieurs.

Les troubles de 1837 ont été vécus par des hommes qui ont laissé d'authentiques documents scellés dans le sang des Patriotes. Notre propos n'est point de reprendre la trame de ces pages si importantes pour nos libertés constitutionnelles. Nous n'ambitionnons pas non plus d'écrire la vie du Dr Wolfred Nelson, le héros de St-Denis.

Le témoignage que nous apportons est plus modeste. Il accomplit un vœu du regretté archiviste Montarville Boucher de La Bruère, conservateur des lettres écrites par le Dr Wolfred Nelson durant son exil aux Bermudes.

Plus que le chef révolutionnaire, ces lettres dépeignent l'homme honnête, épris de justice, soucieux des droits des Canadiens du Bas-Canada. Fils d'un officier de la Marine britannique émigré au Canada en 1750, et d'une mère américaine (Jane Dies, née à Cattshil, New York), le Dr Wolfred Nelson s'est identifié à la défense des droits civils des Canadiens français. Condamné à mort pour avoir dirigé l'insurrection du 23 novembre 1837 à St-Denis-sur-Richelieu, il fut trahi par de faux collaborateurs alors qu'il tentait de traverser aux États-Unis. Après six mois d'emprisonnement à la prison de Montréal, il était condamné sans procès à la déportation aux Bermudes. Six lettres nous sont connues de ce séjour en terre d'exil : lettres conservées dans la famille Nelson et son alliée la famille Montarville Boucher de La Bruère.

Ces lettres n'ont jamais été publiées intégralement et dans l'ordre chronologique de leur expédition. M. Montarville Boucher

---

\* Nous remercions M. Yvon Thériault qui nous a offert si gracieusement cette correspondance de Wolfred Nelson.

de La Bruère les a remis en pleurant aux archives de son illustre ancêtre Pierre Boucher, lors des fêtes du Tricentenaire de Trois-Rivières (1934). Il souhaitait que ces lettres et les milliers d'autres documents remis aux archives Pierre Boucher du Séminaire de Trois-Rivières servent utilement l'Histoire de notre coin de terre. Que la mise à jour de ces textes, ainsi que des lettres de Siméon Marchessault, manifestent notre fidélité à son souvenir.

YVON THÉRIAULT

### Le voyage vers l'exil

Départ de la prison de Montréal (au Pied du Courant) pour Québec à bord du vapeur Canada le 2 juillet 1838.

Les 8 condamnés sont conduits sur la frégate Vestal, navire de guerre britannique (180 hommes d'équipage et 28 canons). Départ de Québec vendredi le 6 juillet 1838.

La Vestal arrive aux Bermudes le 24 juillet, après un périple de 1,551 milles. Les prisonniers sont conduits à Hamilton, la capitale.

L'exil dure jusqu'à la fin d'octobre, alors que les prisonniers sont graciés. Ils quittent en hâte les Bermudes le 3 novembre 1838 pour s'arrêter aux États-Unis le 9 novembre. La reprise des troubles au Canada les oblige à demeurer aux États-Unis durant quelques années. Le Dr Wolfred Nelson ne rentrera au Canada qu'en 1843 pour s'établir à Montréal. Une plaque commémorative a été installée sur le site de sa demeure, à l'endroit où s'élève le journal La Presse.

### Les 8 exilés

Les 8 Patriotes canadiens exilés aux Bermudes sont :

- le major Toussaint-Hubert Goddu, de Saint-Césaire
- Siméon Marchesseault, instituteur de Saint-Charles
- Dr Henri-Alphonse Gauvin, de Montréal

- Dr Wolfred Nelson, médecin de Saint-Denis
- Robert-Shore-Milnes Bouchette, avocat de Québec
- Bonaventure Viger, de Boucherville
- Rodolphe Des Rivières, de Montréal
- Dr Luc-Hyacinthe Masson, de Beauharnois.

### Chronologie du Dr Wolfred Nelson

- 10 juillet 1791: naissance à Sorel, fils de William Nelson et Jane Dies
- 1806: à 14 ans, commence l'étude de la médecine chez le Dr Carter, médecin de la garnison de Sorel
- janvier 1811: brevet de médecine — Le Dr W. Nelson s'établit à St-Denis-sur-Richelieu
- 1812: sert dans l'Armée canadienne comme médecin des troupes
- 30 juin 1819: épouse Charlotte de Fleurimont, à Verchères
- 1827: élu député de Sorel
- 1837: participe aux Troubles de '37
- 1838: exil aux Bermudes
- 1839: séjour aux États-Unis
- 1843: retour au Canada, après l'amnistie générale
- 1844 à 1848: député de Richelieu
- 1849: le Dr Nelson est au Parlement lors de la sanction de la loi d'indemnisation des victimes de '37
- 1854-1855: premier maire de Montréal élu par suffrage universel. Maire à deux reprises
- 17 juin 1863: décès du Dr Wolfred Nelson à Montréal, à l'âge de 71 ans.

## WOLFRED NELSON À L.-H. LAFONTAINE

2 juillet 1838

L. H. Lafontaine, ecr.  
Montréal

Mon cher Monsr.

En vérité, il me manque des expressions pour vous témoigner combien je suis sensible à votre bonté. Acceptez la volonté pour le fait. Il est vrai que je vais dans un pays étranger. Je laisse derrière moi un pays cher, des amis bien chers, une femme et des enfants.

Mon absence peut être facilement supportée par le pays, il lui reste dans son sein des amis pas plus sincères mais bien plus capables d'avancer son bonheur; à eux, je laisse la tâche de veiller à ses intérêts, et personne, mon cher Monsr plus que vous peut opérer son salut et lui faire honneur.

Quant à l'offre plus que généreuse, magnanime que vous me faites d'adopter un de mes chers orphelins, je laisse à leur mère, leur seul parent pour ainsi dire, de décider si elle peut se résoudre de se séparer d'eux.

Peut-être aura-t-elle le bonheur de vous voir ou votre excellente dame? ce qu'elle fera rencontrera toujours mon entier approbation. De nouveau, recevez mes plus vives remerciements. Mes plus sincères respects à votre excellente dame que j'ai eu le bonheur de voir bien souvent dans ses visites pleines de charité et de bienveillance qu'elle faisait en apportant des secours aussi honnêtes qu'acceptables aux pauvres prisonniers.

En attendant de plus heureux jours, je vous souhaite toutes sortes de bonheur et de prospérité.

Avec reconnaissance et affection mon cher Monsr,

Wfd. NELSON.

Votre ami et serviteur

## WOLFRED NELSON À L.-H. LAFONTAINE

A bord de la Vestal 16 juillet 1838

500 milles des Isles de Bermudes.

Mon cher Monsieur,

Comme il paroît que ce vaisseau restera fort peu de temps à la Bermude, il pourroit se faire que je n'aurois pas le loisir de vous écrire aussi au long que je le voudrais rendu là, c'est pourquoi je commence ma lettre en mer, pour l'achever une fois rendu à notre destination, pour vous dire comme nous sommes.



Dr. WOLFRED NELSON

D'après un croquis pris en 1837 par M. J.-J. Girouard  
(Extrait de l'*Opinion publique*, 1er mai 1873)

Notre ami Mr Drolet et deux autres de nos compatriotes de Québec ont eu la bonté de venir nous voir à bord. Ces Messrs. nous ont informés que ce soir la même (quatre du courant) il aloit y avoir une grande assemblée à Québec afin de prendre en considération la position des *exilés*, ainsi que celle des *réfugiés*. Nous avons prié ces Messrs. de ne rien faire à cause de nous qui pourroit en quoi que ce soit INJURIER LA CAUSE DE LA REFORME; que la situation d'un PETIT nombre d'hommes devait céder au BIEN PUBLIC etc., etc. Quant à moi, je puis vous dire que je REPUDIRAI toutes mesures qui aurait rapport à moi si elles ne sont pas fondées sur des principes constitutionnels que nous avons tous tant et si souvent invoqués.

D'après quelques remarques qui ont été faites en notre présence à notre arrivée à Québec, je vous informerai, et avec autant de franchise que de peine, que je crains que le Lord Durham soit déjà jusqu'à un certain point imbus des mêmes idées qui ont si funestement influencé ses DEVANCIERS. Il paroît que « THE MERCANTILE INTERESTS MUST BE LOOKED TO, THAT THEY ARE OF PARAMOUNT IMPORTANCE ». Si c'est le cas, pour le coup sa mission seroit infructueuse. Il y a d'AUTRES *intérêts* qui devraient prendre la préséance, ici comme partout ailleurs, ceux de la *majorité*. Qui est-ce qui a sauvé DEUX FOIS ces colonies à l'Angleterre, quand ces mêmes « MERCANTILE INTERESTS » AVAIENT DESERTE la cause de la mère patrie, si ce n'est pas cette même majorité que l'on affecte de traiter comme *secondaire aujourd'hui*, et que l'on ne cesse de traiter comme cela en toute occasion ? Si le Lord Durham est mû par les mêmes sentiments d'une belle et généreuse politique, tel qu'il l'étoit cy devant *dans sa propre patrie*, il tachera *ici*, comme il l'a fait *labas*, — de faire « le plus grand bien du plus grand nombre; « en ce faisant il ne peut pas errer, car c'est le seul moyen par lequel il pourroit efficacement avancer les « *Mercantile Interests* », qui doivent nécessairement souffrir si les *intérêts généraux* souffrent. Si Son Excellence commence déjà à regarder les Canadiens comme étant hostiles aux Anglais, s'en est fait de son succès. Je crains tant un tel résultat, que je pense voir déjà son *Existance*. Qu'il regarde donc autour de lui, surtout dans le *Haut Canada*. Il a-t-il là des *French Canadians* ? Dans quel-qu'autres des colonies voisines, il y a-t-il là de ces mêmes *Canadians* ? Non certes, et pourtant il y a autant d'abus là presque ici : mais il y a moins d'agitation, parce qu'il n'y a pas une classes à *affectionner* et à *armer* contre l'autre. Il y a plus. Il y a moins de vertu publique là qu'au Bas-Canada : ils savent moins apprécier les Droits Constitutionnels que nous, et par la même raison,

il est naturel de croire qu'ils feront moins d'efforts que nous pour les conserver, oui, et contre un ennemi *Extérieur* aussi bien que contre ceux de *l'Extérieur*. Les gouvernans ont encore à apprendre que ceux qui sont les plus jaloux de leurs Droits, sont les premiers à les défendre contre toutes attaques quelconques; et nous, nous l'avons fait et glorieusement, tant contre les attaques du *Dedans* que contre celles du *Dehors*, et depuis bien long-tems, — et pour récompense nous avons été abreuvés d'insultes et d'injures sans mesure et sans nombre, et cela à l'instigation d'une classe d'hommes qui ont en toute occasion un accès *très facile* auprès des autorités, et qui savent fort adroitement comment s'emparer de la confiance des grands, et si bien, qu'après avoir ruiné le caractère d'un Gouverneur, un autre est envoyé pour le remplacer et comme son prédécesseur ces mêmes gens le *ruinent* aussi. En vérité, l'âme de l'homme ne peut voir tant d'astuce réussir, sans déplorer d'un côté la *méchanceté* des uns et de l'autre côté la *faiblesse* des autres. Mes craintes et mes prévisions sont peut-être incorrectes — que Dieu le veuille. D'une chose, je suis certain, que vous, mon cher Mons. et tous les honnêtes Canadiens, vous aiderez son Excellence à opérer la réforme — loin de l'entraver, vous l'aidez, et de votre *influence* et de vos *conseils*, si toutefois l'on permet aux *honnêtes Canadiens* d'approcher ce grand *réformateur anglais*. Du moins, vous ne le jugerez pas trop précipitamment — vous serez sur vos gardes — vous annaliserez ses mesures, vous serez d'avance disposé à les voir *favorablement*, vous épieriez les hommes qui l'entourent, et si du tout ensemble il y a quelque chose de bon à augurer, vous *l'appuierez* de toutes vos forces. Vous et tous les bons *Canadiens* prouveront de nouveau que nous sommes disposés à pardonner tout le mal que l'on nous a fait. Pour la millième fois, vous démontrerez que notre opposition était contre des *mesures inconvenables* et *inconstitutionnelles*, et non contre des *sectes* ni des *hommes*. Bien que la conduite des *Canadiens*, et dans la vie privée et dans la vie publique, ait toujours été marquée au coin de la plus parfaite libéralité envers tout le monde, encore affecte-t-on de le méconnaître ! encore aujourd'hui veut-on tracer tous nos procédés comme originans d'Esprit de parti, d'Esprit de *nationalité* ! Certes que les hommes, et les hommes dits d'Etats aussi, savent peu raisonner ! Il y a un bien grand nombre de personnes qui envisagent la lutte politique de la même manière que nous le faisons, et qui n'ont de commun avec les Canadiens que des idées élevées, nobles, justes et honnêtes — qui sont des *Anglais* soit de naissance, soit d'*origine*, soit d'*éducation*, et surtout de *principes correctes*, qui savent juger des choses d'après leur vrai mérite



et non d'après la *prévention*, l'*ignorance* et les honteux *préjugés*, et ces personnes ne sont ni de notre *langue*, ni de notre *éducation*, ni de nos *usages*, ni de notre *religion*; d'où vient donc cette *harmonie* de sentimens entre les hommes qui ont si peu de choses qui peuvent les rapprocher, si ce n'est des vues *larges*, grandes et honnêtes ? Voici mon cher Monsr. bien des remarques, direz-vous, qui sont déjà bien connues, et depuis longtems mises en pratique; c'est vrai, mais que par une certaine partie de la population *canadienne*, que l'on semble vouloir écraser ! On réussira peut-être; mais le résultat sera des plus *funeste* pour la *Dominion Anglaise* dans ces colonies. Je vous dirai bien ouvertement, que je vous aurais pas entretenu aussi au long sur ce sujet, car vous êtes encore plus au fait que je ne le suis, mais comme j'ai raison de croire que notre correspondance sera épiée, et nos lettres ouvertes, je désire que mes principes soient connus. J'aurais eu beaucoup de plaisir de communiquer de vive voix mes sentimens au Gouverneur. J'aurais pu lui dire bien d'avantage. Je me serois acquitté d'un devoir que je regarde comme sacré, et que l'homme qui aime le *droit*, son *pays*, et l'*ordre*, doit à ceux qui prennent pour la *première fois* ici les rennes du gouvernement. Quand chacun de nous auront fait notre devoir, et envers *Nous* et envers la *Métropole*, on aura rien à se reprocher — et on deviens alors en droit de prendre la neutralité dans les affaires publiques — laisser faire les événements et attendre justice de Dieu et du tems, si les hommes vous le refusent. On ne doit pas chercher l'appui des personnes que l'on redoute, soit dans les principes, soit dans le caractère. Que l'on sache gouverner de manière à nous attacher au gouvernement, qu'il soit de notre *intérêt à l'appuyer* et le deffendre, et ce gouvernement n'aura rien à craindre de l'ennemi le plus puissant du *dehors*. On paroît ignorer encore que l'*armée* la plus *formidable* est une *population contente et heureuse*. Qu'il soit de notre intérêt de deffendre nos foyers et tous les diables n'y pénétreront pas — et pourtant *nos* intérêts sont ceux de tous les habitants de ce pays. C'est une vérité qu'on connaîtra un jour, mais il sera peut-être trop tard.

Vous savez sans doute les circonstances et la *diplomatie* qui a eu lieu entre nous et Mr Simpson, que nous ne pouvons regarder autrement que comme l'agent de l'Exécutif qui a terminé en notre déportation. Si c'est le cas, vous et nos autres amis savent la manière dont il faudrait repousser les attaques que vraisemblablement une certaine classe d'hommes voudroit diriger contre nous. Mes amis et moi, nous avons été mus dans cette dernière circonstance comme dans toutes les précédentes, dans l'*intention* d'être utile à notre pays. Loin de ses bords chéris,

et ignorant les menés que l'on pourroit ourdir contre nous pour flétrir le seul de nos biens, notre *réputation* comme *citoyens Canadiens*, nous vous assurons que cette réputation, sans flétrissures, jusqu'à ce jour, sera défendue et maintenue contre nos calomniateurs en notre absence. Cette réputation est en quelque sorte la propriété de notre patrie — c'est un lègue sacré que nous lui faisons; dans notre absence elle doit être défendue par nos frères, et ces frères peuvent être assurés que partout où le destin pourroit nous mener, nous la maintiendront pure et sans tache. Il n'y a rien dans notre conduite publique dont nous ayons honte; au contraire, on s'enorgueillit — et pour la faire approuver même du Lord Durham et tous les autres hommes, sages politiques, nous demanderions la seule indulgence d'être entendus.

Si notre éloignement peut faciliter les grandes mesures que l'on espère être en contemplation, nous nous réjouissons infiniment — mais si le vieil ordre de choses est continué nous regretterons beaucoup de ne pas avoir eu une occasion d'être confrontés avec nos accusateurs. Aux yeux des hommes vertueux de toute la terre, nous pouvions nous justifier, et des plus honorablement — du bien n'auroit pu qu'en résulter pour la cause du pays, bien que nous étions assez persuadés que *nous mêmes*, nonobstant, aurions été *sacrifiés*; car nous savons que si le chef de l'exécutif eut désiré des victimes, qu'il n'auroit pas eu de peine à en avoir ici, avec des tribunaux composés comme ils le sont. Loint pourtant de moi la pensée que le chef *actuel* auroit voulu, *perfas et nefas*, avoir des convictions; je parle d'après le *passé*. Et nous savons tous qu'un des plus grands griefs, est la tenue des places, tant de *judges, sheriffs* et autres, non durant *bonne conduite*, mais *durant plaisir* ! Si le lord Durham peut réussir à faire disparaître ces abus, et maints autres, des abus que des *Anglais* ne souffriraient jamais chez eux, il ennoblera son nom, et il attachera encore pour bien *longtems ces colonies* à la Mère Patrie, et en fera à la fois et sa gloire et son avantage.

Il est convenant de vous dire que Lord Durham a hautement *désapprouvé* la conduite du Général Clitherow en nous fesant mettre les *menottes*. Mr. Buller nous a fait apologie pour cette insulte; ce Monsr. nous a donné amplement des provisions pour notre voyage; et certainement, nous n'avons rien à nous plaindre. Ce bâtiment est un excellent voilier — fort propre et spacieux. Son capitaine est un brave homme, mais très réservé avec nous. Ses officiers sont d'excellents garçons, pollis et affables — l'équipage respectueux. Si nous n'étions pas déportés on se croiroient de grands personnages, faisant un voyage de plaisir dans un vaisseau de guerre aux dépens du Gouvernement ! Mais

il nous reste à savoir comment nous serons traités dans l'Isle; à nos propres dépens — aux dépens de ceux qui nous y envoient — renfermés ou libres c'est encore pour nous un mystère. Pourtant Mr Simpson nous a demandé notre *parole d'honneur* par écrit de ne point sortir de l'Isle pour l'envoyer, avec d'autres instructions, au commandant de la Station. Soit pour subsistance, ou autrement, Mr. Simpson nous *a promis* les 500 *accordés* pour l'appréhension de M. Girouard, notre excellent ami. C'était une des *conditions* qu'il a lui-même établie. Pourtant le *Conseil*, dit-il, n'avait pas encore décidé sur cette question lors de notre départ. Il y auroit-il de la gasconnade dans cette affaire? Vous qui êtes sur les lieux, vous pouvez le savoir. S'il réussit à les recevoir il *doit* nous les transmettre de suite. Quelques-uns de nos amis voudroient-ils s'en occuper; car il est bon de vous informer que les pensions sont extrêmement chères en cet endroit.

Monsr. Desrivières m'a fait le plaisir de transcrire ma lettre jusqu'ici, car je désire garder une copie — vous ne serez pas fâché de cela, car son écriture est bien plus lisible que la mienne.

W. N.

(à suivre)